

palestine

BULLETIN DE L'ASSOCIATION BELGO-PALESTINIENNE / WALLONIE-BRUXELLES



SOMMAIRE

DOSSIER ÊTRE FEMME EN PALESTINE 04

Vallée du Jourdain 22 / Annexion 24 / Liquidation de l'UNRWA 28

ONG 32 / 36 Reconstruction de Gaza 36 / Inaction de l'Arizona 38

||
**TANT QUE
LES PALESTINIENS
SONT SOUS
OCCUPATION,
IL Y AURA DE
LA RÉSISTANCE
COMME POUR
TOUS LES PEUPLES
DU MONDE
QUI VIVENT SOUS
OCCUPATION** ».

Leila Shahid,
ancienne ambassadrice
de Palestine auprès
de la France, de l'Union
européenne, de la Belgique
et du Luxembourg,
décédée le 17 février dernier.
Elle laisse un vide immense
dans le combat pour la paix
et la justice pour son peuple,
qu'elle aura défendu
sans relâche tout au long
de sa vie.

© Véronique Vercheval



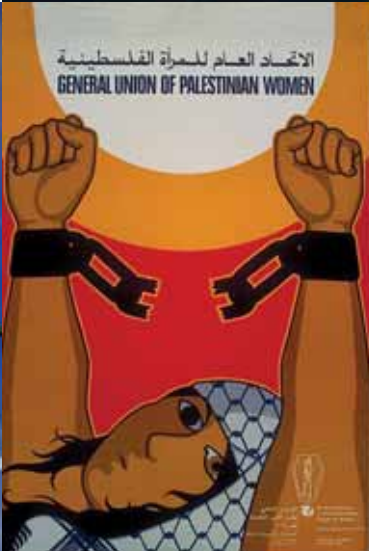
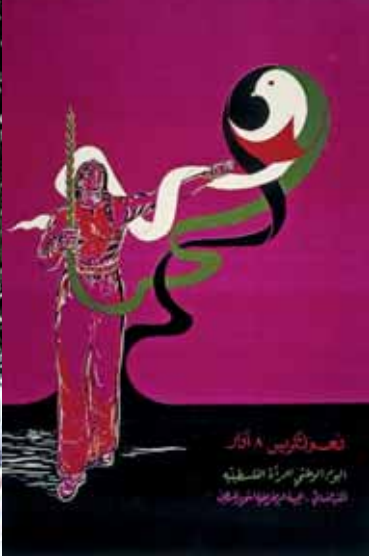
▶▶▶▶▶▶▶▶ Palestine n°107

Comité de rédaction Victor B., Marianne Blume, Ouardia Derriche, Manon Marée, Zoé Dubois, Nadia Farkh, Pierre Galand, Florian Gillard, Nathalie Janne d'Othée, Gabrielle Lefèvre, Gregory Mauzé et Selma Mellas | **Ont contribué à ce numéro** Magali de Biolley, Gwenaél Breës, Emma Demoulin, Rabab Khairy, Nadine Lari*, Juliette Léonard, Ibtisam Mahdi, Shameer Modongal, Antonin Moriau, Ashly K Ramachandran, Muhammad Shehada | **Relecture** Ouardia Derriche | **Graphisme** Dominique Hambye | **Couverture** Une femme palestinienne tient un rameau d'olivier dans le village de Qalandiya, en Cisjordanie, le 30 mars 2019, à l'occasion de la « Journée de la Terre ». Celle-ci est célébrée chaque année pour commémorer les six manifestants palestiniens tués par la police et l'armée israéliennes lors de manifestations de masse le 30 mars 1976, contre les projets gouvernementaux visant à confisquer des terres palestiniennes en Galilée. © Anne Paq (activestills).

Association belgo-palestinienne Wallonie-Bruxelles asbl

Siège social : rue des Palais 154 à 1030 Bruxelles | Tél. 02 223 07 56 | info@abp-wb.be |
www.association-belgo-palestinienne.be | IBAN BE35 5230 8083 6037 |

Tout don de plus de 40 euros vous donne droit à une attestation qui vous vaudra une réduction d'impôt de 30% du montant de votre don. Indiquez sur votre virement « don + votre numéro de registre national » (obligation depuis le 1^{er} janvier 2024). | Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles



Être Femme EN PALESTINE



Au carrefour des oppressions patriarcales, sociales et coloniales, les Palestiniennes subissent de plein fouet les injustices infligées à leur peuple. Si toutes n'ont pas choisi la lutte, celle-ci s'impose à toutes. Pourtant, l'attention portée à ces actrices centrales du combat pour l'émancipation nationale a rarement été à la hauteur de son ampleur.

Invisibilisées, glorifiées ou réduites au statut de victime dans le récit dominant, leur contribution à la société palestinienne présente aussi le visage de la résistance au colonialisme (pages 4 à 7). Cette mobilisation est allée de pair avec le combat contre les oppressions sexistes communes à toutes les sociétés (pages 8 et 9), que les autorités israéliennes tentent cyniquement d'instrumentaliser (pages 10 et 11).

Premières victimes de tous les conflits à travers le monde, les femmes le sont assurément dans le contexte génocidaire post-7 octobre 2023, dont l'analyse en termes de genre fait cruellement défaut en Occident (pages 12 à 16).

Face à l'horreur de l'apartheid et de l'occupation, le rôle de ces gardiennes et tisseuses de liens sociaux apparaît plus vital que jamais. Cela passe par une solidarité sans faille dont témoigne l'important maillage associatif féminin (page 17), ou encore par la culture, comme l'illustre l'impressionnante organisation d'un festival international du cinéma des femmes dans les ruines de Gaza (pages 18 et 19).





II MALGRÉ LES ÉPREUVES ET LES VIOLENCES, LES FEMMES PALESTINIENNES NE SONT PAS DE SIMPLES VICTIMES PASSIVES. II

d'urgence et des refuges. Elle a également soutenu les réfugiés dans plusieurs pays et offert des formations au maniement des armes aux femmes engagées dans la lutte de libération. À la fin de 1967, 68 organisations féminines palestiniennes étaient actives dans la philanthropie et le travail social (Samaroo 2018). Elles liaient la question des droits des femmes à celle de la libération nationale.

LUTTE ARMÉE ET INTIFADA

À partir de la fin des années 1960, certaines Palestiniennes participent aussi à la lutte armée. Des figures comme Leïla Khaled ou Dalal Mughrabi deviennent des symboles d'un engagement qui défie les normes de genre. Parallèlement, des comités féminins se développent dans les villes, villages et camps, notamment le Women's Work Committee (1978), qui met en avant les besoins spécifiques des femmes rurales et réfugiées.

Pendant la première Intifada (1987-1993), les femmes jouent un rôle décisif : organisation de boycotts, des réseaux d'approvisionnement, d'écoles clandestines, de manifestations et de confrontations avec l'armée. Elles contestent simultanément l'occupation, le patriarcat interne et les inégalités professionnelles. Toutefois, malgré leur participation, elles restent marginalisées dans les négociations politiques ultérieures.

APRÈS OSLO : « ONGISATION » ET REDÉFINITION DE L'ÉMANCIPATION

Les accords d'Oslo (1993) transforment le paysage militant. Le financement international favorise la professionnalisation des ONG et un recentrage sur des programmes de « développement » et d'« autonomisation économique ». Si ces initiatives apportent des ressources, elles déplacent l'attention de la résistance politique vers des projets techniques dépendants des bailleurs internationaux.

Au lieu d'aborder les problématiques multiples qui touchent les femmes palestiniennes, leurs organisations ont été incitées à se concentrer sur la lutte contre la discrimination de genre et la suprématie masculine au sein de la société palestinienne. Ce recentrage a conduit à la marginalisation du contexte plus large de l'occupation israélienne, qui affecte profondément la vie des femmes palestiniennes.

Cette redéfinition est illustrée par une campagne, menée en 2019 par des agences des Nations Unies, des organisations internationales et des ONG en Palestine, qui s'est focalisée sur la violence domestique contre les femmes. Il est notable qu'aucun des cinq objectifs principaux de cette campagne ne concernait la fin de l'occupation israélienne. À mesure que les bailleurs de fonds internationaux définissaient de plus en plus les agendas des organisations de femmes, la résistance contre Israël a diminué, illustrant les effets néfastes des Accords d'Oslo et de l'« ONGisation » ultérieure sur la lutte des femmes palestiniennes contre l'occupation israélienne.

VIOLENCES STRUCTURELLES ET CONTINUITÉ DE LA RÉSISTANCE

Sous occupation, les femmes palestiniennes subissent arrestations, violences physiques et sexuelles, entraves à la mobilité, entraves à l'accès aux soins et à l'éducation. Les points de contrôle, la détention (lire encadré page 9) et les incursions militaires affectent particulièrement les femmes enceintes, les étudiantes ou les prisonnières. La violence n'est pas seulement ponctuelle : elle s'inscrit dans un système de contrôle territorial et social. Dans les cycles récents de guerre, notamment à Gaza, les femmes se retrouvent en première ligne de la survie quotidienne : organisation des abris, gestion de la pénurie, maintien des liens familiaux, soins aux blessés.

II LORSQUE TOUT DEVIENT INCONTRÔLABLE, LES FEMMES DEVIENNENT L'OBJET DE TENTATIVES DE REPRISE DE CONTRÔLE. II

comprendre comment ce sexisme s'exprime. En effet, lorsque tout devient incontrôlable, les femmes deviennent l'objet de tentatives de reprise de contrôle. « Avec la perte de la terre, s'opère une cristallisation sur la femme, qui devient une sorte de signifiant national de l'honneur. »³

Ces mises en perspective évitent le piège des interprétations orientalistes et culturalistes qui analysent le sexisme des Palestiniens comme une particularité culturelle qui serait propre aux hommes arabes et/ou musulmans. En plus d'offrir d'éviter soigneusement de regarder l'importance des violences faites aux femmes dans les pays « occidentaux », cette vision fait appel à un imaginaire colonial qui, depuis plus d'un siècle, dessine un « Orient » où les hommes sont foncièrement sexistes et les femmes des victimes à secourir (lire article page 12). Pourtant, nous l'avons vu, les femmes palestiniennes mènent de nombreux combats et s'il est une chose à faire depuis nos pays, c'est d'accepter d'apprendre de leurs regards et de soutenir leurs luttes.

LA RICHESSE D'UN COMBAT

Face à cette situation où s'entremêlent patriarcat et colonisation, les femmes palestiniennes mènent de nombreuses actions pour leurs droits et ont mis en place différentes associations et des maisons des femmes. Pour ne citer que quelques exemples : c'est en Palestine que s'est ouverte la première section en études de genre du monde arabe. Les Palestiniennes ont aussi dénoncé les violences spécifiques vécues par les femmes en prison et ont participé à lever le tabou sur celles-ci⁴. En 2019, partout en Palestine, des femmes ont également participé au mouvement *Tali'at* (« *Celles qui se lèvent* ») pour dénoncer les fémi-

nicides et les violences familiales, la domination patriarcale palestinienne ainsi que la colonisation israélienne⁵.

Notons qu'au sein de ces luttes féministes, des tentatives de rencontre avec des féministes israéliennes ont existé durant les années 90 et 2000. Ces rencontres se sont soldées par un échec, tant la situation des femmes palestiniennes et des femmes israéliennes est totalement asymétrique. Les similarités qu'elles rencontrent dans leurs vies de femmes se heurtent au gouffre qui existe entre leurs conditions respectives du fait de l'occupation.

Le mouvement des femmes palestiniennes est pluriel : il s'articule, ou non, avec d'autres luttes comme celles pour les droits LGBTI+ ; il est traversé par les différentes tendances qui coexistent au sein de la société palestinienne ; il porte diverses revendications selon qu'il est mené par des Palestiniennes en Israël, à Gaza ou en Cisjordanie. Néanmoins, ce combat est toujours double : les Palestiniennes luttent pour leurs conditions de vie en tant que femmes, mais elles l'associent toujours à une lutte pour la libération nationale aux côtés des hommes.

1/ *Palestine Women's Movement, 1920-1948*, Berkeley : University of Luc Thériault et Carmen Gill, « *Les déterminants sociaux de la santé et la violence conjugale: Quels sont les liens ?* », *Service social*, vol. 53, n° 1, 2007, p. 75-89.

2/ Dhoquois-Cohen, R., *Les femmes palestiniennes face au conflit, à l'occupation et au patriarcat*. Confluences Méditerranée, 55(4), 2005, p. 67-76.

3/ Pirinoli, C., *Genre, militantisme et citoyenneté en Palestine*, *Nouvelles Questions Féministes*, 26(2), 2007, p.73-91.

4/ Latte Abdallah, S., *Des féminités mobilisées et incarcérées en Palestine*, *Critique internationale*, 60(3), 2013, p. 53-69.

5/ Juliette Léonard, « *À propos des luttes des femmes palestiniennes : interview avec Sandrine Mansour* », *cvfe.be*, février 2024.



L'OCCUPANT JOUE du patriarcat

Alors qu'il prétend incarner le fer de lance des droits des femmes dans la région, le régime israélien n'hésite pas à instrumentaliser et renforcer les structures de domination masculine pour affaiblir la résistance à l'occupation.

par Marianne Blume

Alors qu'à Gaza, en 2018, la Grande marche du retour battait son plein, entraînant hommes, femmes, enfants, le porte-parole en arabe de l'armée israélienne, Avichay Adraee, enjoignait aux femmes de rester à la maison, déclarant dans une vidéo : « *La femme vertueuse est une femme honnête qui se soucie du bien-être de son foyer et de ses enfants et qui leur sert ainsi de modèle. Quant à la femme dépravée et sans honneur, elle ne se soucie pas de cela et se comporte de manière grossière, sans aucune féminité, indifférente au regard méprisant que la société lui porte*¹. »

LES FEMMES À LA MAISON

Misogynie du porte-parole de l'armée israélienne ? Sans doute. Mais je penche plutôt pour une manipulation des traditions patriarcales dans un esprit purement orientaliste. Le porte-parole parle en arabe mais ne s'adresse pas tant aux femmes qu'à leurs maris. Une femme qui sort pour manifester est une femme sans vertu et qui sera mal vue dans la société. Messieurs, voulez-vous donc qu'on parle ainsi de vos femmes ?

En réaction, le Palestine Info Center plantait le hashtag misogyny et écrivait : « *La place d'une femme palestinienne n'est pas à la maison dans la cuisine ! La femme palestinienne a toujours dirigé la lutte pour la Liberté et le Retour*². »

Et de fait, si peut-être des femmes ont été empêchées d'aller manifester, les images et les vidéos de la Grande marche du retour montrent qu'elles n'ont pas cessé d'y être présentes. À ma connaissance, le porte-parole arabe de l'armée israélienne n'a d'ailleurs pas réitéré ce genre d'approche.

VIOLENCE COLONIALE ET PATRIARCAT

Les études sur le colonialisme, le patriarcat et les femmes montrent comment le colonisateur manipule les structures patriarcales existantes des peuples colonisés (ou leur impose les siennes). Le colonisateur utilise le patriarcat pour contrôler la société colonisée³ : « *La violence coloniale, en particulier, s'est concentrée sur la création ou la consolidation du contrôle patriarcal sur les communautés qu'il souhaitait dominer. Établir une société "gouvernable" signifie*

LES ÉTUDES SUR LE COLONIALISME, LE PATRIARCAT ET LES FEMMES MONTRENT COMMENT LE COLONISATEUR MANIPULE LES STRUCTURES PATRIARCALES EXISTANTES DES PEUPLES COLONISÉS (OU LEUR IMPOSE LES SIENNES).

normaliser la violence et l'assujettissement dans les relations interpersonnelles les plus intimes.»

Dans le contexte palestinien, l'occupation cherche délibérément à humilier et saper l'autorité des hommes. Il suffit pour s'en persuader de voir comment ils sont traités aux checkpoints, comment ils sont arrêtés et battus devant leur famille ou comment leur sont enlevés les moyens de subvenir aux besoins de leur famille. Dans ces circonstances, l'homme perd sa capacité à remplir son rôle traditionnel de « protecteur ». Il en résulte une frustration qui se reporte sur la femme et les enfants (violence intrafamiliale⁴) c'est-à-dire dans la maison, seul endroit où l'homme garde du pouvoir. En ce sens, l'occupation perpétue les inégalités de genre préexistantes de la société palestinienne et renforce la violence contre les femmes.

D'un autre côté, les services de renseignement ou les simples soldats exploitent la notion patriarcale de « l'honneur » dans un double but. D'un côté, des photos, des vidéos ou des enregistrements dans des situations contraires aux traditions (par exemple, relation extra-conjugale) sont utilisés pour faire chanter les femmes, les recruter comme informatrices ou simplement les faire taire. D'un autre côté, les harcèlements aux checkpoints, les arrestations de femmes avec le cortège des humiliations, des mises à nu, de la torture et du viol font que les hommes et les familles en général essaient de protéger les femmes et les filles en les gardant à la maison. Ce qui renforce à son tour le système patriarcal. Dans les mots de Hanadi Loubani et Jennifer Plyler, « *Par exemple, lorsqu'une Palestinienne est arrêtée ou harcelée par un soldat israélien à un poste de contrôle, elle*

est non seulement victime des soldats de l'occupation, mais elle risque aussi d'avoir des problèmes avec sa famille parce qu'elle rentre tard. C'est ainsi dans leur corps même que les Palestiniennes font l'expérience explicite des effets de l'intersection entre l'occupation et le patriarcat⁵. »

Il n'empêche. Les femmes palestiniennes continuent à résister. Elles font un constat simple : elles peuvent surmonter les contraintes familiales et sociales mais, face aux politiques israéliennes et aux restrictions qu'elles leur imposent, elles font « *face à un mur immense et impénétrable, composé à la fois de personnes et de béton, principalement d'hommes, qui détiennent les clés et bloquent leur chemin vers la liberté, la liberté et les droits fondamentaux⁶. »*

Inutile de parler de lutte intersectorielle aux Palestiniennes : elles savent pour le vivre que la lutte pour leurs droits est intrinsèquement liée à la lutte pour la fin de l'occupation. Et aujourd'hui – on le voit à Gaza comme en Cisjordanie –, Palestiniens comme Palestiniennes doivent se battre pour avoir le droit de VIVRE.

1/ Mersiha Gadzo et Anas Jnena, « *The Palestinian women at the forefront of Gaza's protests* », Al Jazeera, 20 avril 2018.

2/ Osha Mahmoud, Aaya Al-Shamahi et Yumna Patel, « *Gazan women join protests to defy Israeli claim their place is at home* », Middle East Eye, 23 avril 2018.

3/ « *Contre le patriarcat, construire la lutte internationaliste des femmes* », serhildan.org, 2 décembre 2022.

4/ « *Preliminary Results of the Violence Survey in the Palestinian Society* », Palestinian Central Bureau of Statistics, novembre 2019.

5/ Loubani, Hanadi, et Jennifer Plyler. « *Recrutement de Palestiniennes en Israël, patriarcat et mouvements de femmes en Palestine* », in Christine Verschuur et Fenneke Reysoo, Genre, nouvelle division internationale du travail et migrations, Cahiers Genre et Développement, n°5, Genève, Paris : EFI/AFED, L'Harmattan, 2005, pp. 289-292.

6/ Aya Zinatey, « *The double oppression of Gaza's women* », +972 Magazine, 14 mars 2017.

/
Une femme portant un enfant
fuit des frappes aériennes
israéliennes qui ont touché
un quartier de la ville
de Gaza le 23
octobre 2023.

© Ali Jadallah



/
Femmes
palestiniennes,
israéliennes
et internationales
défilant au checkpoint
de Qalandia pour protester
contre l'occupation lors de
la Journée internationale des droits
des femmes, 8 mars 2012.

© Ryan Rodrick Beiler



EN CIBLANT LES FEMMES, LES GÉNOCIDAIRES CHERCHENT À éliminer la génération future

Nadine Lari* est chargée de plaider auprès de l'Initiative palestinienne pour la promotion du dialogue global et de la démocratie (Miftah). Elle revient sur les nombreux bouleversements intervenus pour les Palestiniennes depuis le 7 octobre et invite à pratiquer une lecture genrée de la lutte pour la libération nationale.

propos recueillis par Emma Demoulin, Gregory Mauzé et Manon Marée

Pour commencer, pourriez-vous expliquer pourquoi il est important, de manière générale, d'adopter une lecture féministe de la lutte pour la libération de la Palestine ? Trop souvent, les femmes palestiniennes sont récupérées dans les récits occidentaux comme des figures qu'il faudrait « sauver » d'hommes « de couleur ». Les interventions occidentales se concentrent fréquemment sur des questions domestiques telles que les violences basées sur le genre (VBG), le manque de participation politique ou les structures patriarcales. Bien que ces problèmes soient réels, ils ne sont pas propres à la Palestine ; ils existent dans le monde entier et sont déjà pris en charge en interne par des acteurs locaux.

En revanche, le principal facteur contribuant à la violence contre les femmes palestiniennes est, de loin, l'occupation israélienne. Toute intervention axée sur la violence de genre de la part de la communauté internationale doit donc prioriser la responsabilisation d'Israël pour ses violations répétées des droits humains des femmes palestiniennes.

Bien que l'occupation israélienne affecte tous les Palestiniens, ses effets sont profondément genrés. Reconnaître ces conséquences spécifiques est crucial : cela révèle comment le ciblage délibéré des femmes est un moyen de saper la société palestinienne dans son ensemble. Les femmes ne sont pas de simples dommages collatéraux ; elles occupent une position centrale dans la continuité et la survie du peuple palestinien. Tout travail en faveur de la libération de la Palestine doit donc se focaliser sur la sécurité et l'avenir des femmes, en tant que victimes des crimes genrés d'Israël et porteuses de l'avenir physique de la Palestine.

Pourriez-vous développer et détailler les effets spécifiques sur les femmes depuis le début du génocide à Gaza en particulier ? À MIFTAH, nous documentons depuis longtemps la façon dont l'occupation israélienne affecte les femmes de manière spécifique. Cela ne signifie pas que les hommes palestiniens ne soient pas également visés ; au contraire, ils sont détenus, torturés ►►

LES FEMMES NE SONT PAS DE SIMPLES DOMMAGES COLLATÉRAUX; ELLES OCCUPENT UNE POSITION CENTRALE DANS LA CONTINUITÉ ET LA SURVIE DU PEUPLE PALESTINIEN.

et exécutés de manière disproportionnée. Mais à Gaza, les femmes et les enfants sont délibérément ciblés de différentes façons qui révèlent la logique génocidaire du projet israélien.

Tout au long du génocide israélien à Gaza, les femmes ont subi des formes de violence qui se superposent et convergent toutes dans un système cohérent de destruction. La famine, les violences sexuelles et reproductives sont trois types de violence qui ont affecté de manière disproportionnée les femmes. Ces crimes se renforcent mutuellement et ne se produisent pas de manière isolée; ils entrent dans un mécanisme imbriqué conçu pour infliger un maximum de dommages à leurs victimes.

Si les corps des femmes constituent les réceptacles immédiats de cette violence, la cible plus large qui est visée, c'est la société palestinienne. Attaquer systématiquement les femmes affaiblit la cohésion sociale et perturbe la continuité de la vie palestinienne. Ces pratiques forment une architecture genrée du génocide qui doit être reconnue comme telle.

La situation s'est aussi considérablement détériorée dans le reste du territoire palestinien occupé, en particulier en Cisjordanie. Pourriez-vous également développer cet effet d'un point de vue féministe? Au début de l'année 2025, plus de 41 000 Palestiniens ont été déplacés de force dans le nord de la Cisjordanie par les forces d'occupation israéliennes. Le déplacement forcé a des effets particulièrement éprouvants et multidimensionnels sur les femmes, amplifiés par les inégalités de genre préexistantes. La perte d'un foyer est souvent corrélée à une perte d'identité

pour les femmes. Lorsqu'une femme est déplacée, elle voit disparaître son lieu de vie, sa communauté et ses relations sociales, ce qui rend les femmes plus susceptibles de souffrir d'isolement en situation de déplacement. De nombreuses femmes déplacées sont également contraintes de vivre dans des abris surpeuplés. Dans ces abris, une femme sera confrontée à l'absence d'intimité et à de très mauvaises conditions d'hygiène.

Le déplacement a aussi des effets économiques significatifs. Les femmes perdent souvent leurs moyens de subsistance et font face à une pauvreté accrue. L'accès aux soins de santé, y compris aux services de santé reproductive et maternelle, a été sévèrement restreint pour ces femmes. Le déplacement forcé est marqué par la vulnérabilité et l'insécurité et constitue une autre tactique de contrôle et d'effacement de la population mise en œuvre par l'occupant israélien.

Récemment, la Rapporteuse spéciale des Nations unies sur la violence contre les femmes et les filles, Reem Alsalem, a décrit la situation à Gaza comme un «fémi-génocide». Pourriez-vous expliquer ce concept? Ce terme capture le ciblage délibéré des femmes comme stratégie au sein de la campagne génocidaire plus large d'Israël. À Gaza, l'armée israélienne a intentionnellement, en tant que politique d'État, bombardé des zones civiles telles que des maisons, des écoles et des hôpitaux où les femmes et les enfants cherchent majoritairement refuge. Plus de 50 % des personnes tuées à Gaza ont été des femmes. La Rapporteuse spéciale Reem Alsalem l'a bien dit : *« Ce qui arrive aux femmes en*

LES FEMMES SONT BIEN SÛR BEAUCOUP PLUS QUE DES MÈRES ET DES SOIGNANTES ; CEPENDANT, ISRAËL LES RÉDUIT À LEURS CAPACITÉS REPRODUCTIVES DANS LA JUSTIFICATION DE LEURS MEURTRES.

Palestine est la destruction intentionnelle de leurs vies et de leurs corps, parce qu'elles sont palestiniennes et parce qu'elles sont femmes.»

En ciblant les femmes, les génocidaires cherchent à éliminer la génération future. C'est ce que nous décrivons comme un génocide reproductif : des actions délibérées conçues en vue d'effacer systématiquement une population en ciblant les capacités reproductives de ses femmes. À Gaza, cela a été au cœur des politiques et des crimes visant à exterminer le peuple palestinien et à éliminer sa présence. Les femmes sont bien sûr beaucoup plus que des mères et des soignantes ; cependant, Israël les réduit à leurs capacités reproductives dans la justification de leurs meurtres. Dans sa logique, les hommes sont des terroristes, les enfants sont de futurs terroristes et les femmes produisent des terroristes. Cette catégorisation a guidé la politique quotidienne de mise à mort de tous les Palestiniens. En tuant des femmes, Israël grève l'avenir de la société palestinienne. Ce ciblage systématique des femmes ne s'effectue pas en parallèle de la guerre génocidaire plus large mais en constitue l'une des caractéristiques centrales.

L'implication des femmes palestiniennes tout au long de la lutte nationale est connue. Leurs formes d'engagement ont-elles évolué depuis le 7 octobre ? Oui. Les femmes palestiniennes ont longtemps été centrales dans la lutte nationale palestinienne mais, depuis le début du génocide d'Israël, leur engagement s'est davantage orienté vers la survie en première ligne et la protection de la communauté. Les femmes dirigent des réponses de terrain au quotidien. Ce sont principalement des femmes qui gèrent les cuisines

communautaires devenues une bouée de sauvetage pour des millions de Palestiniens confrontés à la famine forcée, imposée par Israël. Elles ont organisé des salles de classe improvisées dans des tentes et des abris, coordonné un soutien psychosocial et créé des moments de stabilité, voire de joie, pour les enfants au milieu du chaos. Beaucoup de femmes assument ces responsabilités avec un coût personnel important, donnant fréquemment la priorité aux besoins des enfants par rapport aux leurs et gérant à la fois la survie matérielle et les soins émotionnels au sein de leurs foyers et de leurs communautés. Elles réduisent souvent ou sautent leurs propres repas pour que leurs enfants puissent manger et continuent à soigner malgré leur épuisement physique sévère. Dans de nombreux témoignages que nous avons recueillis à Gaza au plus fort de la famine, des femmes créaient des récits tels que « nous sommes végétariens maintenant » pour expliquer la rareté de la nourriture sans bouleverser les enfants. À cet égard, les femmes ont également assumé une grande part du travail émotionnel pour protéger ceux qui les entourent.

Pourtant, les femmes restent politiquement sous-représentées. Quel est l'état actuel de la participation des femmes dans la société palestinienne, et quelles mesures devraient être prises pour l'améliorer ? Bien que les femmes aient été des leaders communautaires dans de multiples secteurs de la société, elles sont en effet malheureusement sous-représentées politiquement. Une grande partie de notre travail à MIFTAH consiste à garantir que les femmes et les jeunes soient engagés et impliqués dans les processus décisionnels au niveau national. Nous le faisons par le biais de formations ciblées, ►►

|| AVEC DES ÉLECTIONS MUNICIPALES, PARLEMENTAIRES ET PRÉSIDENTIELLES PRÉVUES CETTE ANNÉE, L'IMPLICATION DES FEMMES DANS CE PROCESSUS DEVRAIT ÊTRE PRIORISÉE À TRAVERS DAVANTAGE DE PROGRAMMES DE RENFORCEMENT. ||

de plaidoyer politique, d'efforts de sensibilisation du public et de propositions de réforme fondées sur des argumentaires. Nous offrons aux femmes l'acquisition des compétences et le soutien nécessaires pour se présenter aux élections et influencer la gouvernance. Nous travaillons également à l'élargissement des protections juridiques en matière d'égalité de genre afin d'assurer une représentation significative des femmes et un processus décisionnel plus démocratique. MIFTAH a aidé des dizaines de femmes élues à accéder à des postes décisionnels et les a préparées à assumer des rôles politiques et à s'impliquer dans les sphères politique et publique. Ces efforts doivent être élargis. Avec des élections municipales, parlementaires et présidentielles prévues cette année, l'implication des femmes dans ce processus devrait être priorisée à travers davantage de programmes de renforcement.

Certains mouvements féministes en Occident ont largement exprimé leur solidarité avec les femmes palestiniennes victimes de génocide. Mais dans l'ensemble, il n'y a pas eu la même unanimité qu'avec, par exemple, le mouvement « Femme, Vie, Liberté » en 2022 en Iran. Avez-vous été déçues par le mouvement féministe dominant en Occident ? Oui, il a été décevant de constater que le mouvement féministe dominant n'a pas pris fermement position contre le génocide

d'Israël ni, plus largement, contre les crimes clairement genrés auxquels les femmes ont été confrontées tout au long de l'occupation israélienne de la Palestine. Le génocide d'Israël cible délibérément les femmes et les enfants et le silence ou l'inaction de la plupart des féministes occidentales et de la communauté internationale dans son ensemble équivaut à une complicité.

Ce silence a été délibéré et révèle le poids de l'islamophobie et de la déshumanisation qui sévit non seulement en Palestine mais dans les pays musulmans et du Sud global depuis des siècles. Les féministes occidentales se sont toujours davantage préoccupées des violences commises contre les femmes colonisées par des hommes colonisés que par celles commises contre ces mêmes femmes par des forces coloniales impérialistes. Cela a été le cas en Palestine où, depuis des décennies, les femmes dénoncent les abus sexuels qu'elles subissent dans les prisons israéliennes ou aux checkpoints, les meurtres, les déplacements et les entraves à leur mobilité. Malgré cela, elles ont été ignorées par les principaux médias et les acteurs internationaux. Là, les organisations féministes dominantes en Occident, généralement promptes à se mobiliser contre les violences faites aux femmes, ont choisi le silence.

* Nom d'emprunt

|| CETTE PREMIÈRE ÉDITION, ORGANISÉE SOUS LE SLOGAN «FEMMES LÉGENDAIRES DURANT LE GÉNOCIDE», CHERCHAIT À METTRE EN LUMIÈRE LES SOUFFRANCES DES FEMMES PALESTINIENNES AU COURS DES DEUX DERNIÈRES ANNÉES ET À RÉTABLIR LA VIE CULTURELLE DE GAZA. ||

SURMONTER LES OBSTACLES

Selon Shalh, le plus grand défi pour organiser le festival a été de trouver un lieu adapté, puisque *« tous ces lieux à Gaza avaient été détruits »*.

L'équipe a dû monter des tentes temporaires sur fond de bâtiments partiellement effondrés ; sans électricité, ils ont compté sur un générateur pour projeter les films. *« La communication avec les réalisateurs et le jury a été difficile »*, a-t-il ajouté.

Les conditions à Gaza rendaient la participation impossible à ceux qui devaient parcourir de plus longues distances. Niveen Abu Shammala, une journaliste qui vivait avant la guerre dans le quartier de Shuja'iya, à l'est de la ville de Gaza, mais qui est désormais déplacée dans une tente à l'ouest de la ville, couvrait auparavant les événements culturels, en particulier les festivals de cinéma, à travers la bande. Cependant, le coût élevé du transport, en plus de l'heure tardive – le festival a ouvert après 15h30 – l'ont empêchée d'y assister.

« Même si la guerre s'est arrêtée, il y a toujours la peur de se déplacer la nuit », a-t-elle expliqué. *« J'aurais aimé voir les films participants, puisqu'il est difficile de les télécharger avec un Internet extrêmement faible. »*

Nelly Al-Masri a pu assister au festival, qui se tenait au siège du Syndicat des journalistes, en visionnant les trois films projetés le deuxième jour. Elle a été particulièrement émue par le court métrage jordanien Hind Under Siege, qui traite également de Hind Rajab. *« Ce film m'a profondément touchée »*, a déclaré Al-Masri à +972. *« Il parlait au nom des enfants de Gaza, pas seulement au nom de Hind. »*

Al-Masri espérait assister à davantage d'événements du festival, mais le coût du transport, la difficulté persistante d'obtenir suffisamment de nourriture et d'eau potable, ainsi que la prise en charge de ses enfants, l'en ont empêchée. *« Beaucoup de femmes connaissent le même problème »*, a-t-elle déclaré. *« Nous espérons que les conditions à Gaza s'amélioreront. »*

Hamsa Mahmoud, dix ans, ne connaissait pas le festival auparavant, mais elle a fini par assister à plusieurs projections après avoir remarqué des foules se rassembler autour des tentes près de l'endroit où elle vit. *« C'est la première fois que j'assiste à un festival »*, a-t-elle expliqué. *« Je me suis sentie heureuse d'être ici – et encore plus heureuse d'avoir la possibilité de regarder quelque chose sur un écran. Depuis le début de la guerre et les coupures d'électricité, nous n'avons rien pu regarder. J'aimerais qu'il y ait plus de festivals comme celui-ci. »*

Une autre participante, l'activiste communautaire Faten Harb, considère le cinéma comme un moyen important de renforcer la ténacité des femmes palestiniennes à Gaza. *« Le monde s'est lassé d'entendre des nouvelles de meurtres, de destruction et de blessés. C'est pourquoi nous devons chercher d'autres moyens de transmettre la souffrance du peuple de Gaza. Nous avons un besoin urgent de ce type d'événements pour mettre en lumière ce qui s'est passé dans la bande de Gaza pendant la guerre génocidaire – en particulier pour les femmes, qui ont été les plus durement touchées. »*

Article original paru sur +972 Magazine le 4 novembre 2025. Traduit de l'anglais par l'ABP.



Février 2026. Une famille qui démantèle son habitation à Al-Miteh après le harcèlement constant des colons.



19 février 2026. Démolition d'une habitation dans le village d'Ain al-Bayda dans le Nord de la Vallée du Jourdain par les forces d'occupation.

Février 2026. Drapeau planté par les Israéliens après une destruction d'habitation palestinienne à Ein al-Hilweh.



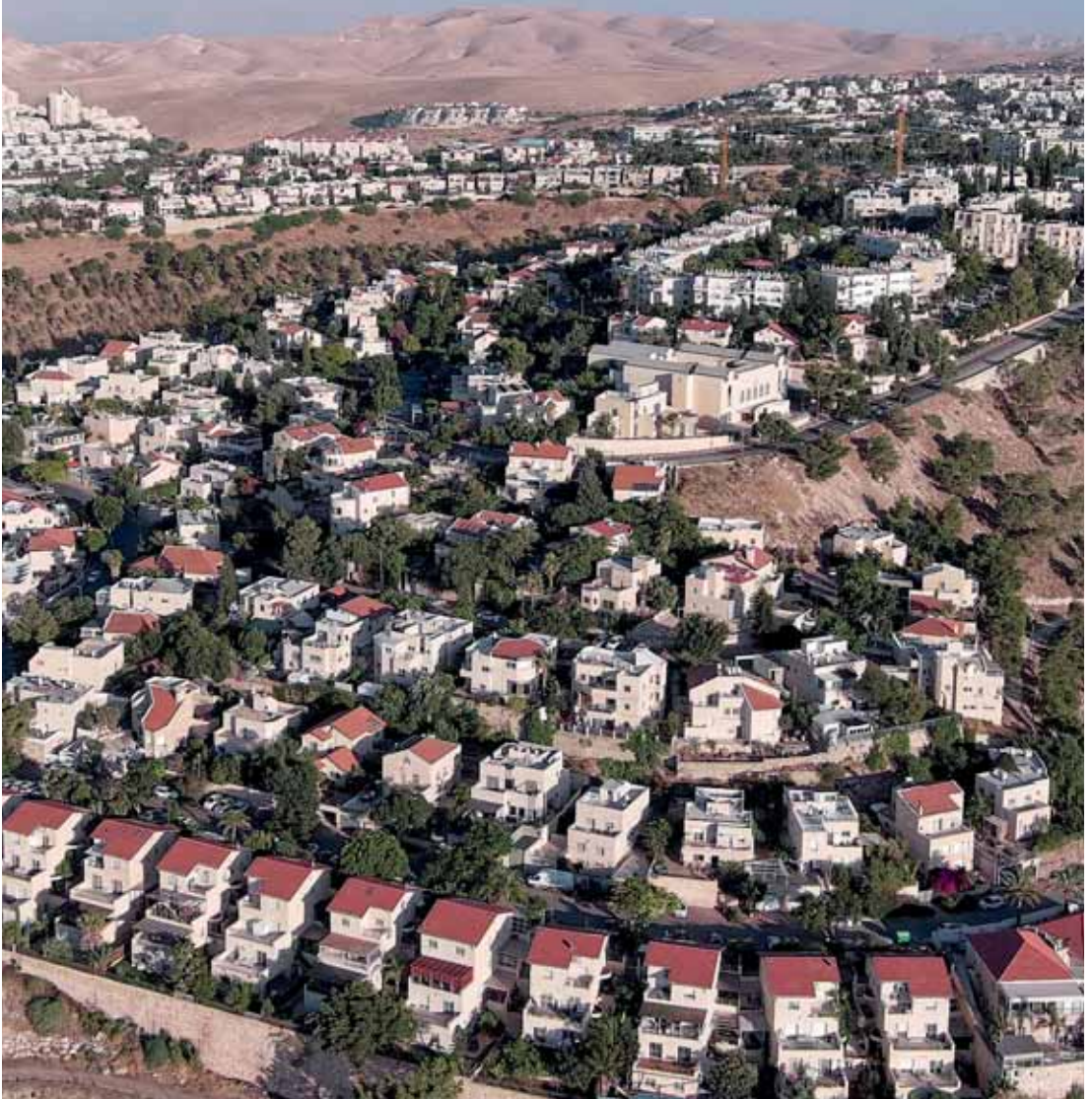
Février 2026. Après la démolition d'une habitation à Ein al-Hilweh sous surveillance de l'armée israélienne.

Partenaire de longue date de l'ABP, Jordan Valley Solidarity lance un appel aux dons pour soutenir les fermiers de la région. Il ne s'agit pas de charité, mais de solidarité matérielle avec la stratégie palestinienne pour arrêter la progression coloniale.



Collecte de dons 
[//jordanvalleysolidarity.org/](https://jordanvalleysolidarity.org/)

/
Colonie israélienne
de Maale Adumim,
en Cisjordanie occupée.
© Ilan Rosenberg



QU'ISRAËL REFUSE DE FRANCHIR LA LIGNE ROUGE DE L'ANNEXION FORMELLE NE DEVRAIT LEURRER PERSONNE SUR LA RÉALITÉ DE LA DOMINATION TOTALE QU'IL EXERCE « DU JOURDAIN À LA MÉDITERRANÉE ».

« périmètre de sécurité » autour de 13 sites historiques, où l'occupant pourrait désormais refuser les permis de bâtir, comme à Hébron. « Cela signifie que les Palestiniens verront leurs possibilités de construire ou d'agrandir leurs logements encore plus limitées et que l'émission d'ordres de démolition pour les bâtiments existants en sera facilitée », ajoute Muaddi. En outre, « La prise de contrôle des sites historiques prive également les Palestiniens d'un accès important à leur propre patrimoine, contribuant à l'israélisation du paysage. »

OSLO ENTERRÉ

Pour le journaliste, ces mesures s'inscrivent dans une volonté de liquider ce qu'il reste des accords d'Oslo, à commencer par le pouvoir tout relatif encore exercé par l'Autorité palestinienne. « Plus cette Autorité est affaiblie, plus la distinction juridique entre la Cisjordanie et Israël proprement dit s'effondre. » Le conseil de Yesha, qui représente les colons, ne s'y est pas trompé en qualifiant ces décisions de « plus importantes prises depuis 1967. »

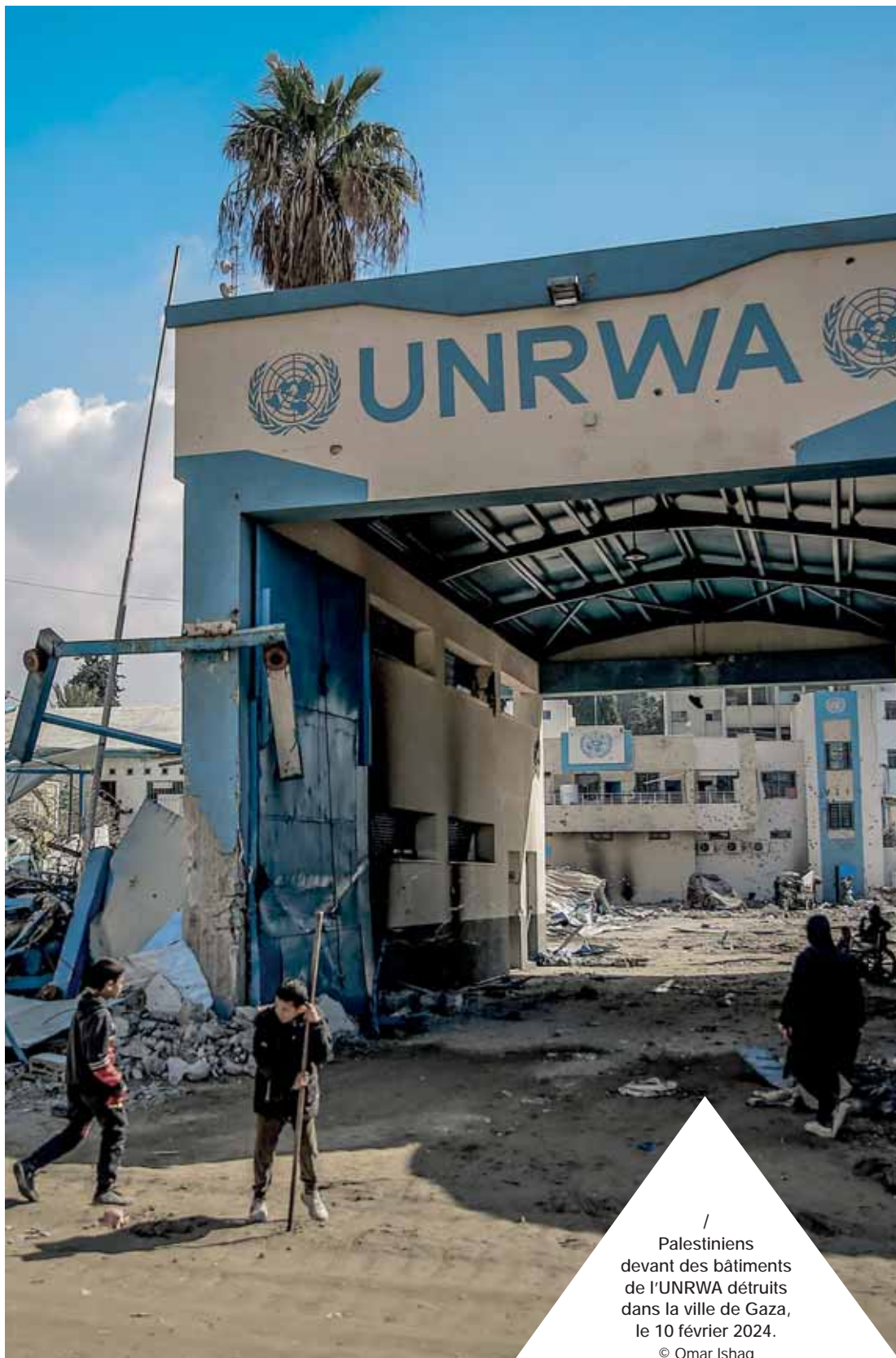
Ardente partisane de l'annexion, l'organisation a également vu se réaliser l'une de ses revendications historiques quelques jours plus tard, toujours en violation des accords d'Oslo. Le 15 février, le gouvernement israélien annonçait sa volonté de reprendre l'enregistrement foncier dans la Zone C, gelé depuis 1967 conformément aux Conventions de Genève. Ce processus pourrait aboutir à la dépossession de nombreux Palestiniens de terrains dont les titres de propriété ne sont pas clairement établis. Ces terres pourraient alors être accaparées par l'occupant qui, d'expérience, en exclut presque toujours les Palestiniens⁷. « Ce qu'Israël appelle des "terres

d'État" est, en pratique, considéré comme des terres de colonisation », explique Ziv Stahl, directeur de Yesh Din, l'organisation israélienne de défense des droits humains. « Il n'y a donc aucune raison de supposer que l'enregistrement des terres privées sera géré différemment. »⁸

ET MAINTENANT ?

Plébiscitée par le Parlement israélien⁹ et planifiée par Smotrich¹⁰ – qui aspire également à « encourager l'émigration » des Cisjordaniens autant que celle des Gazaouis – l'annexion formelle est toutefois peu vraisemblable. Elle constitue en effet une ligne rouge pour de nombreux États, à commencer par les États-Unis de Donald Trump. Qu'Israël refuse de la franchir ne devrait cependant leurrer personne sur la réalité de la domination totale qu'il exerce « du Jourdain à la Méditerranée ». Comme l'a rappelé la Cour internationale de justice dans son arrêt du 19 juillet 2024, l'illégalité de l'occupation tient avant tout à l'intention d'imposer un « contrôle permanent »¹¹.

Cette distinction factice entre annexions *de jure* et *de facto* demeure pourtant au cœur de la dissonance cognitive dont fait preuve la communauté internationale en s'indignant sans conséquences contre la politique israélienne du fait accompli. Du reste, s'alarmer du risque que survienne ce qui est devenu depuis longtemps une réalité de terrain ne peut conduire qu'à l'impuissance. « Décrire chaque mesure prise par le gouvernement et l'armée en Cisjordanie comme une étape supplémentaire mettant en péril la vision de deux États ou les Accords d'Oslo dissimule plus que cela ne révèle », avertit la journaliste israélienne Hagar Shezaf dans Haaretz¹². « Cela nous permet de continuer



/
Palestiniens
devant des bâtiments
de l'UNRWA détruits
dans la ville de Gaza,
le 10 février 2024.

© Omar Ishaq

EFFACER L'UNRWA, C'EST EFFACER L'APPARTENANCE DES PALESTINIENS À CETTE TERRE.

Rami Abou Jamous

car elle maintient la référence au droit au retour et à la responsabilité historique d'Israël dans leur déplacement.

Israël critique également le fait que l'UNRWA soit la seule agence de l'ONU dédiée à une population spécifique, mais cette singularité découle simplement du fait qu'elle a été créée avant le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et que, malgré de nombreuses résolutions de l'ONU, le problème n'a jamais été résolu.

L'UNRWA, COLONNE VERTÉBRALE D'UNE SOCIÉTÉ EN EXIL

Le 7 octobre 2023 fut, pour le pouvoir israélien, l'occasion de se débarrasser de l'UNRWA. Trois mois plus tard, Benjamin Netanyahu annonçait avoir entamé un processus visant à « *remplacer l'UNRWA* ». L'agence était accusée d'être « *totale­ment infiltrée* » par le Hamas et le Jihad islamique : selon le gouvernement israélien, 10% de ses 30 000 employés en seraient membres. Malgré l'absence de preuves, la campagne de discrédit, soutenue par un lobbying actif, provoqua le gel immédiat des financements de seize États donateurs.

Une enquête interne de l'ONU conclura à la possible implication de neuf employés de l'UNRWA – sur 13 000 à Gaza – dans les attaques du 7 octobre. Ils seront licenciés. En parallèle, un audit indépendant dirigé par Catherine Colonna écartera tout défaut systémique de neutralité et réaffirmera le caractère « *irremplaçable* » de l'agence. Certains États reprirent ainsi leurs contributions et de rares autres comme la Norvège ou l'Espagne les augmentèrent, mais les États-Unis maintinrent leur suspension, privant l'UNRWA d'un tiers de ses ressources. Ces coupes ont réduit de 20% l'ensemble des services de l'agence dans les territoires où elle est déployée.

Israël ouvrit un autre front contre l'UNRWA, cette fois sur le terrain juridique. En octobre 2024, le Parlement israélien adopta une loi interdisant tout contact officiel avec l'UNRWA et une autre proscri­vant ses activités en Israël et dans tous les territoires palestiniens.

En retour, l'Assemblée générale de l'ONU saisit la Cour internationale de justice (CIJ), qui confirma en octobre 2025 qu'Israël est bien tenu de coopérer avec l'ONU et ses agences. Mais deux mois plus tard, la police israélienne entra­it au siège de l'UNRWA de Jérusalem-Est, coupait les communications, saisissait du matériel et remplaçait le drapeau des Nations Unies par le drapeau israélien... En janvier 2026, l'ensemble du complexe, théoriquement inviolable, était démoli.

La « destruction de l'UNRWA » est devenue un « *but de guerre* », résume son commissaire général, Philippe Lazzarini. Un but trop peu mis en lumière et pourtant évident.

Ainsi, lors de la rentrée scolaire de septembre 2025, six écoles de l'UNRWA basées à Jérusalem-Est ont fermé sur ordre des autorités israéliennes. Dans plusieurs camps de réfugiés, les cours et les distributions alimentaires ont été paralysés par des opérations militaires, des blocages et des attaques de groupes d'extrême droite.

À Gaza, depuis octobre 2023, les installations de l'UNRWA ont été frappées par des missiles à des centaines de reprises ; la grande majorité de ses écoles et de ses centres de santé ont été endommagés ou détruits. Même des locaux transformés en abris ont été ciblés à de multiples reprises. Plus de 360 employés de l'agence ont ainsi été tués, ce qui en fait la plus lourde perte de personnel onusien jamais enregistrée sur un terrain de « guerre ».

UN ENJEU VITAL DU DROIT INTERNATIONAL HUMANITAIRE

« Effacer l'UNRWA, c'est effacer l'appartenance des Palestiniens à cette terre », souligne le journaliste gazaoui Rami Abou Jamous. Car au-delà de viser une agence, cette stratégie cherche à fragmenter la population réfugiée, à empêcher toute revendication collective et à neutraliser l'infrastructure juridique, sociale et symbolique qui maintient vivante la question des réfugiés palestiniens.

Cette stratégie s'inscrit dans un continuum de violence, allant des raids israéliens réguliers contre les camps de réfugiés en Cisjordanie – Jénine, Tulkarem, Nur Shams, Far'a ou Balata – aux attaques répétées contre les ONG actives en Palestine.

Depuis octobre 2023, selon les données des Nations Unies, plus de 530 travailleurs humanitaires ont été tués dans l'enclave, ainsi qu'environ 1 600 professionnels de santé. Récemment, le gouvernement israélien a interdit à 37 organisations internationales d'entrer à Gaza et en Cisjordanie (lire article page 32), mettant fin à des années de travail dans des domaines vitaux comme l'éducation, la santé, l'agriculture ou la gestion de l'eau potable.

Le « cessez-le-feu » n'a pas changé grand chose à la catastrophe sanitaire et alimentaire : malgré la réouverture partielle de certains corridors, les obstacles bureaucratiques et les exigences de sécurité continuent de freiner l'acheminement de l'aide. Selon des analyses récentes du Programme alimentaire mondial, 77 % de la population de Gaza est confrontée à une insécurité alimentaire aiguë. L'accès aux soins et la couverture sanitaire restent aussi gravement compromis, dans un système déjà affaibli par deux années de pilonnages intensifs.

Et si la mal nommée « Gaza Humanitarian Foundation » (conçue par le couple israélo-américain pour contourner les agences de l'ONU et des ONG, au prétexte que leur aide est « détournée par le Hamas ») a mis fin à ses activités fin 2025, ses objectifs restent d'actualité : transformer l'aide en instrument de contrôle et de dépendance et affaiblir toute structure extérieure capable de préserver la dignité et la survie des Palestiniens – de la même manière que le « Conseil de la Paix » de Trump cherche à court-circuiter l'ONU...

Accusée par le gouvernement israélien d'être « contrôlée par le Hamas », ciblée par des coupes budgétaires, des bombes, des balles et des lois hostiles, l'UNRWA continue, contre vents et marées, à accomplir ses missions... Lorsque ses centres de santé sont détruits, elle met en place des équipes médicales mobiles. Lorsque ses écoles sont mises hors service, elle ouvre des espaces temporaires d'apprentissage. Cette capacité d'adaptation souligne combien l'agence n'est pas qu'une excroissance bureaucratique, mais une structure enracinée dans la société palestinienne, dont elle accompagne la survie quotidienne.

Démanteler l'UNRWA ne signifie pas seulement supprimer un prestataire d'aide humanitaire, mais désarticuler l'infrastructure juridique et sociale qui maintient les réfugiés palestiniens dans un cadre collectif de droits reconnus par les Nations Unies. L'enjeu dépasse donc largement l'avenir d'une agence. Soit la communauté des États membres de l'ONU confirme que les réfugiés palestiniens relèvent encore d'un cadre de droit, soit elle entérine leur transformation en population définitivement exilée ou administrée sans horizon politique... faisant par-là même vaciller toute l'architecture du droit international humanitaire.

/
Un membre d'Oxfam,
une des ONG bannies de Gaza
par Israël, peu après l'entrée
en vigueur du cessez-le-feu,
20 octobre 2025.

© Ghada Alhaddad/Oxfam



Au-delà de ces interdictions d'opérer, cette décision est le fruit d'un choix politique clair : fragmenter, affaiblir, isoler. Réduire l'espace civique, classer les organisations entre les « bonnes » et les « mauvaises », celles qui sont tolérées et celles qu'il faut neutraliser. Un espace civique fragmenté est un espace qui ne dérange plus.

LE CAS EMBLÉMATIQUE DE L'UNRWA

Les attaques répétées contre l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) en sont l'exemple le plus frappant. L'UNRWA fournit des services essentiels – santé, éducation, aide sociale – à près de six millions de réfugiés palestiniens dans cinq zones du Moyen-Orient, dont le Territoire palestinien occupé.

Pourtant, depuis le 7 octobre 2023, malgré le rejet de la CIJ des allégations d'Israël concernant des préoccupations sécuritaires « d'infiltration » (considérées comme non étayées)³, leur travail est devenu une cible politique à part entière, comme si l'existence même d'un filet humanitaire était devenue inacceptable. Ses infrastructures ont été directement visées, notamment avec la destruction de ses bureaux à Jérusalem (lire article page 28).

UN PRÉCÉDENT PRÉOCCUPANT POUR LE DROIT INTERNATIONAL

Et pendant ce temps, la communauté internationale regarde ailleurs. Ou parle sans agir. Résultat : nous avons atteint un point où des États peuvent faire ce qu'ils veulent, en toute impunité. Depuis deux ans, l'espace civique se réduit partout, pas seulement en Palestine. Or ce qui se passe là-bas crée un précédent extrêmement dangereux pour le pluralisme, pour le droit international et pour toutes les sociétés qui prétendent encore protéger la société civile et les contre-pouvoirs démocratiques.

Les experts des Nations Unies l'ont dit clairement : « Interdire à des organisations vitales d'opérer à

Gaza marque une nouvelle phase dans une politique qui rend la vie insupportable à une population déjà dévastée par un génocide. Cette stratégie créera des conditions de privation chronique, menaçant la survie même des Palestiniens en tant que groupe et violant davantage la Convention sur le génocide. Elle doit être stoppée. »

L'INDISPENSABLE SOUTIEN AU SECTEUR

Soutenir les organisations aujourd'hui attaquées, c'est d'abord relayer clairement leurs demandes : maintenir une pression politique forte, publique et privée, pour obtenir l'annulation de ces mesures ; rappeler que les ONG peuvent continuer à opérer légalement à Gaza et en Cisjordanie sur la base de leur enregistrement auprès de l'Autorité palestinienne ; travailler avec les agences onusiennes et les donateurs pour trouver des alternatives concrètes, notamment des mécanismes communs pour l'entrée des biens à Gaza ; enfin, ouvrir sans délai des discussions stratégiques au sein des organes existants de coordination humanitaire, afin d'engager un dialogue fondé sur les principes humanitaires avec les nouveaux interlocuteurs institutionnels. Le soutien de la population belge est crucial pour maintenir la pression politique : exiger l'interdiction des produits des colonies, prendre la parole dans les lieux de travail, les universités et les médias avec les termes juridiques appropriés (occupation, annexion, apartheid, génocide), soutenir directement la société civile palestinienne, relayer ses voix et dénoncer les entreprises complices. Malgré un cessez-le-feu surtout formel, la pression doit s'intensifier. L'annonce d'interdire 37 ONG à Gaza s'inscrit dans des attaques systématiques contre l'espace civique. Cela doit cesser.

Une version initiale de ce texte a été publiée comme carte blanche dans *Le Soir*.

* Chargée de recherche et de plaidoyer au CNCD-11.11.11

LE PLAN DE TRUMP EFFACERAIT L'HISTOIRE ET LA SOCIÉTÉ DE GAZA EN IMPOSANT UN MODÈLE ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE VERTICAL.

AUBAINE POUR LES OLIGARQUES

Les États-Unis et Israël proposent une « *communauté* » prototype à l'est de Gaza, « *New Rafah* », à construire sur les ruines de Rafah. Pendant ce temps, l'ouest de Gaza, contrôlé par le Hamas et où se concentre la majorité des Palestiniens, resterait un « *camp de réfugiés permanent en ruines* » jusqu'au désarmement du Hamas et d'autres groupes armés².

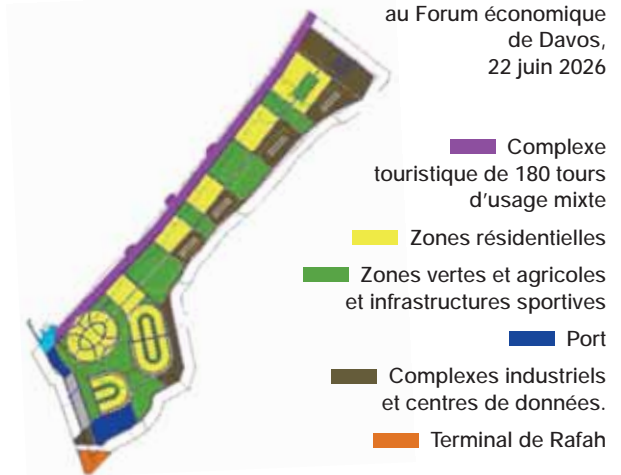
Le plan de Trump évoque des « *opportunités d'investissement extraordinaires* » pour les entreprises privées. Plusieurs hommes d'affaires ont ainsi obtenu des sièges au comité exécutif du BoP. Un autre groupe de contractants américains affirme pouvoir garantir « *300 % de profits* », grâce à son accès privilégié à l'administration Trump.

Les États-Unis envisagent également de confier le personnel de la Force internationale de stabilisation à Gaza à des contractants privés ; le BoP est notamment en discussion avec une entreprise basée en Caroline du Nord accusée d'être impliquée dans le meurtre de demandeurs d'aide gazaouis sur des sites de la Gaza Humanitarian Foundation.

LA RESPONSABILITÉ DES ÉTATS EUROPÉENS ET ARABES

Au lieu de soutenir le projet immobilier façon Las Vegas de Trump, les Européens et leurs alliés doivent veiller à ce que l'appropriation palestinienne et la souveraineté politique restent au cœur de la reconstruction de Gaza – aux

Carte réalisée sur base du plan présenté par Jared Kushner au Forum économique de Davos, 22 juin 2026



côtés de partenaires clés comme l'Égypte, le Qatar, l'Arabie saoudite et la Turquie – et présenter une contre-proposition politique et financière respectant les besoins palestiniens. Cela devrait commencer par des engagements immédiats en matière humanitaire. Ces besoins urgents ne peuvent être conditionnés au désarmement du Hamas, qui nécessitera inévitablement un processus politique de long terme, incluant des mesures israéliennes en faveur des droits palestiniens et de la fin de l'occupation.

À terme, la reconstruction devrait servir à affirmer la souveraineté palestinienne et à promouvoir la réunification nationale. Les Européens doivent faire pression sur Israël pour mettre fin aux restrictions, mais aussi œuvrer à reconnecter l'économie de Gaza à celle de la Cisjordanie, étape indispensable à un développement durable.

Les dirigeants européens et arabes sont face à un choix crucial : estiment-ils que Gaza appartient aux Palestiniens qui y vivent depuis des générations ? Ou aux puissances étrangères et aux profiteurs cherchant à tirer avantage de ses ruines ?

Article original publié le 18 février 2026 sur ecfr.eu. Traduit de l'anglais par l'ABP. Cet article a été édité pour des besoins de concision.

1/ <https://www.aljazeera.com/news/2025/7/14/lapid-olmert-slam-israels-plans-for-concentration-camps-in-gazas-rafah>.

2/ Selon un diplomate étatsunien du Center for Civilian Military Coordination.

ACCORD
DU 2 SEPTEMBRE :

Le bulletin de notes



Sanctions nationales
contre les colons violents,
les ministres israéliens et
les dirigeants du Hamas

Interdiction nationale
d'importation des produits
venant des colonies

Refus de visas D
aux colons israéliens

Reconstruction
de la Palestine

Affirmation de la position
de la Belgique en Europe
par rapport aux sanctions
contre Israël

Reconnaissance
de la Palestine



Intensification
de l'aide humanitaire,
y compris l'UNRWA

Évacuations médicales
d'enfants atteints de
pathologies complexes

Interdiction d'exporter ou
de faire transiter des armes

Restriction
des services consulaires
aux colons belges

Poursuites judiciaires contre
des ressortissants belges
impliqués dans des violations
du droit international

Refus des survols militaires

Réduction de la dépendance
vis-à-vis d'Israël
(volet défense)

Réduction de la dépendance
vis-à-vis d'Israël
(volet politique fédérale
en matière d'achats)

Lutte contre l'antisémitisme
et l'extrémisme



|| CE QUE MONTRAIENT
JÉNINE, JÉNINE ET HAÏFA
N'APPARTIENT PAS
AU PASSÉ :
C'EST UNE HISTOIRE
QUI SE POURSUIT,
AVEC LA MÊME LOGIQUE
DE DESTRUCTION
ET D'IMPUNITÉ. ||

Des films
pour garder Mohammad
Bakri en mémoire

Abbass est d'ailleurs évident : elle et lui sont deux figures majeures, deux trajectoires dans lesquelles le cinéma est indissociable d'une position politique claire face à la violence de l'État israélien, à l'occupation et à la colonisation.

Chez les Bakri, cette continuité est concrète. Mohammad Bakri est au cœur d'une famille engagée dans le cinéma et l'art, où créer est d'abord une affaire d'héritage et de passage de relais. Les films qui sortent ce mois-ci en sont la preuve : *All That's Left of You* de Cherien Dabis, dans lequel il joue aux côtés de ses fils Adam et Saleh, et *Palestine 36* de Annemarie Jacir, dans lequel Saleh partage l'affiche avec sa sœur Yafa Bakri.

Tous ces films disent une chose forte : si la mort de Mohammad Bakri laisse un vide réel pour le cinéma palestinien et pour celles et ceux qui, comme moi, ont appris à regarder la Palestine à travers ses films, ce qu'il a porté au cinéma est un lieu de mémoire active et lui survivra.

- > *1948* (1999) ; *Jénine, Jénine* (2002) ; *Since You Left* (2004) : trois films réalisés par Mohammad Bakri qui forment un triptyque essentiel sur la mémoire palestinienne.
- > *Le Conte des trois diamants* de Michel Khleifi (1995) : un film dont l'action se situe à Gaza et où l'intime et le politique s'entrelacent sous occupation.
- > *Haifa* de Rashid Masharawi (1996) : une chronique amère et lucide de la vie à Gaza, où Bakri incarne une figure prise dans l'absurdité et la violence du quotidien sous occupation.
- > *Private* de Saverio Costanzo (2004) : un film implacable dans lequel une famille palestinienne est enfermée dans sa propre maison par l'armée israélienne.
- > *Wajib* d'Annemarie Jacir (2017) : dans ce film, qui dresse le portrait d'une société palestinienne traversée par les tensions et les fractures, Bakri père et fils (Saleh) sillonnent Nazareth pour distribuer des invitations de mariage.



Armement israélien, activistes et démêlés juridiques

La Berlinale, le plus politique des festivals de cinéma ?

Nouvelle édition du festival du film de Berlin, nouvel abandon des Palestiniens. Le jury de cette année, composé de certains des plus grands réalisateurs et réalisatrices de cinéma, a encore une fois botté en touche sur le problème du génocide commis par Israël. Ewa Puszczyńska (productrice de *La Zone d'intérêt*) a déclaré que d'autres génocides, dont on ne parlait pas, avaient lieu au même moment et que la question Israël/Palestine ne devait pas les occulter. Bel exemple de *whataboutisme*² si cher aux défenseurs d'Israël, souvent accompagné d'accusations d'antisémitisme. Tout aussi délirant, Wim Wenders, président du jury, a déclaré que le cinéma devait rester en dehors de la politique et que son rôle était de travailler pour le peuple. Alors que le site Internet du festival se targue fièrement d'être « *le plus politique des festivals de films* ».

Devant ce phénomène de dissonance cognitive, d'autres voix se sont élevées. Citons la célèbre écrivaine indienne Arundhati Roy qui s'est retirée du festival après ces propos, « *choquée et dégoûtée* » ; ou encore Kaouther Ben Hania (réalisatrice de *La voix de Hind Rajab*), qui a refusé le prix du *Most Valuable Film*, mettant en cause la complicité des institutions culturelles dans le génocide. Ces prises de position courageuses ont été suivies d'une lettre ouverte signée par plus de 80 réalisateur-trices et acteur-trices condamnant le silence de la Berlinale sur le génocide à Gaza.



Le 13 février dernier, l'interdiction et la classification comme organisation terroriste du mouvement *Palestine Action* au Royaume-Uni a été jugée illégale par la Cour du banc du roi, signant une victoire monumentale pour les milliers d'activistes pour la justice en Palestine. Il aura fallu une grève de la faim historique des prisonniers et des dizaines d'actions de solidarité pour obtenir cette décision juridique, qui donne raison au peuple face au complexe militaire israélien.

En Belgique, suite à des actions de blocage du site d'Elbit Systems (plus grande entreprise d'armement israélienne, travaillant main dans la main avec l'armée génocidaire), s'ouvre en ce moment le procès de 7 activistes poursuivis par l'entreprise qui leur demande 70 000€ de dommages et intérêts. Le monde à l'envers, puisque c'est la collaboration même de l'industrie de l'armement avec Israël qui est, sans aucun débat possible, illégale et immorale. Verdict attendu le 17 mars. Espérons qu'il soit favorable aux militants pour la paix.



1/ Lancée en 2005 par la société civile palestinienne, la campagne non violente Boycott, Désinvestissement, Sanctions (BDS) appelle au boycott d'Israël jusqu'à ce qu'il se plie aux trois obligations majeures que le droit international lui impose envers les Palestiniens : 1. le retrait du territoire palestinien occupé ; 2. l'égalité absolue entre les citoyens juifs et palestiniens en Israël ; 3. l'application du droit au retour des réfugiés palestiniens, garanti par la résolution 194 de l'ONU.
2/ De l'anglais « *what about?* » (« *qu'en est-il de ?* ») : désigne le procédé consistant à esquiver une critique ou une question embarrassante en répondant par une contre-accusation ou en évoquant un autre problème.



/
© Antonin Moriau

|| **NOUS
PERPÉTUERONS
L'HÉRITAGE DE NOTRE
CENTRE EN DONNANT AUX
FEMMES PALESTINIENNES
LES MOYENS DE JOUIR
DE LEURS DROITS DANS
LA DIGNITÉ ET
EN TRANSMETTANT
NOTRE CONVICTION
PROFONDE QUE
LES DROITS DES FEMMES
SONT DES DROITS
HUMAINS.** ||

Randa Siniora,
directrice générale de WCLAC

De plus, les femmes palestiniennes qu'elle soutient sont confrontées à des **contraintes juridiques complexes** (déplacements, permis de résidence, systèmes juridiques différents) dues au système d'apartheid israélien qui rendent plus difficile l'accès aux services essentiels et à la protection légale.

Sur le plan interne et social, WCLAC doit aussi **faire face à des résistances culturelles et conservatrices** au sein de la société palestinienne contre l'égalité de genre et des réactions négatives aux réformes législatives qu'elle propose (par exemple autour de la loi sur la protection de la famille).

Enfin, l'espace civique de plus en plus restreint **pour les organisations de la société civile palestinienne** constitue un défi permanent pour poursuivre son travail de plaidoyer et de soutien aux victimes.

Comment la soutenir ?



Soutenir financièrement WCLAC est essentiel pour le maintien de ses activités.

Vous pouvez le faire en suivant ce lien :

<https://donate.frontlinewomens-fund.org/wclac>

Parler de leur travail et relayer les messages de WCLAC est tout aussi important pour renforcer leur visibilité et sensibiliser sur les enjeux des droits des femmes en Palestine.





Hamlet le long du mur

par Isabella Hammad, Editions Gallimard, 438 pages.



Isabella Hammad, anglo-palestinienne, est considérée comme l'une des meilleures jeunes romancières britanniques de la décennie.

Sonia est anglo-palestinienne comme l'auteure. Son couple bat de l'aile ; sa carrière de comédienne ne décolle pas. Elle décide de quitter Londres et de s'offrir quelques jours de vacances pour rendre visite à sa sœur, qui vit à Haïfa et qu'elle n'a pas vue depuis des années. Et, pourquoi pas, renouer avec sa famille et retrouver le ciel de son enfance...

Là-bas, elle fait connaissance de Mariam, flamboyante metteuse en scène décidée à monter Hamlet à Ramallah. Il manque deux comédiennes et Sonia, ne pouvant résister à l'appel des planches, intègre l'équipe.

Nous sommes avant le 7 octobre 2023 mais l'oppression est constamment en toile de fond : contrôles tatillons, checkpoints qui font perdre des heures précieuses, problèmes de financement, arrestations, surveillance, indicateurs à l'affût. Dans un tel contexte, gérer une troupe de comédiens – sans compter les caractères des uns et des autres – n'est pas chose aisée. D'autant plus que – élément essentiel du récit – peuple dispersé, ils et elles viennent d'endroits différents : de Jérusalem, de Ramallah, de la diaspora ou « de 48 », comme on nomme les Palestiniens restés en Israël après la Nakba.

Mais quel enchantement !

Citons Gallimard, l'éditeur : « *aux côtés de l'inoubliable Sonia, nous voici aux premières loges d'un projet courageux qui ose croire en l'art comme espace de liberté* ».

JOURNÉE DE LA TERRE

PALESTINE, LA LUTTE CONTINUE



NOURA ERAKAT

Professeure et
avocate spécialisée
en droits humains



FRANCESCA ALBANESE

Rapporteure spéciale
des Nations Unies sur
la situation des
droits de l'homme
dans le territoire
palestinien occupé

vendredi 3 avril, 18h-22h

Les Halles de Schaerbeek
22a Rue Royale-Sainte-Marie
1030 Bruxelles

Tickets :



www.halles.be

**BELGIAN
NATIONAL
COALITION
FOR PALESTINE**